Week-ends énergétiques en Bretagne (Morbihan)

Dates

26, 27 et 28 septembre 2020

10, 11 et 12 octobre 2020

avec 4 soins énergétiques sur des lieux sacrés

Mes connaissances des lieux sacrés et de leur fonctionnement m'ont été enseignées par mon professeur de médecine chinoise et de fasciathérapie Jean-Jacques Hantraye, puis il a été évident pour moi depuis son décès de transmettre tout cela à nouveau.

Durant ce week-end énergétique, je vous fais découvrir des lieux cachés dans le Morbihan, avec ses formations mégalithiques et autres merveilles.
Nous allons nous rendre dans des cathédrales, des églises, des basiliques. Le but est de faire un parallèle entre les sites mégalithiques et les sites catholiques - les lieux de culte catholiques ayant dans la plupart des cas été édifiés sur d'anciens lieux de culte païens.

Contact :

Pascal BROUARD

09 62 67 56 04

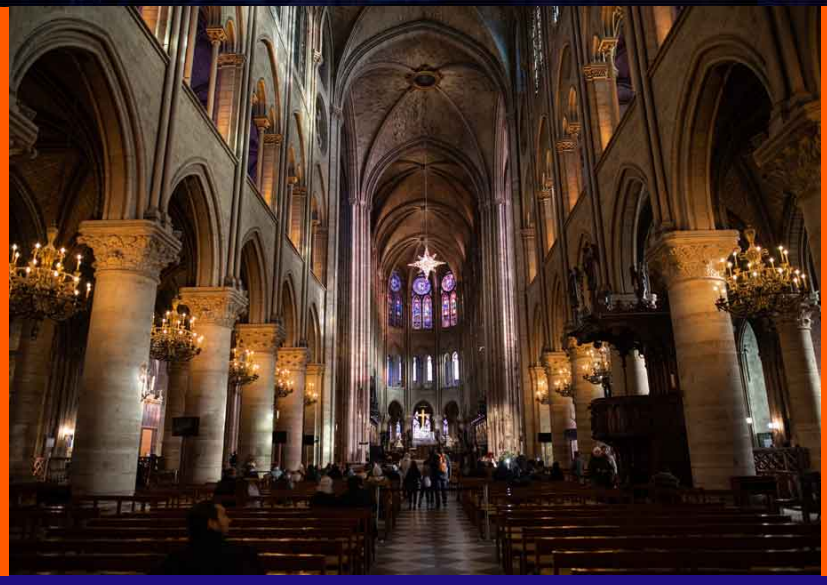

Au cours de ce week-end, nous allons réaliser des soins dans ces endroits. Chaque lieu ayant des vertus très spécifiques, il y a pour chacun d'eux une manière différente de faire un soin.

Je mets en œuvre un soin comme une séance d'hypnose : objectif, induction, prétalk et approfondissement. Chaque participant reçoit six soins durant le week-end.

Ces week-ends sont ouverts à toutes les personnes qui m'ont consulté au moins une fois. Je peux accepter d'autres stagiaires sur demande, au cas par cas. Seront pris en priorité tous les thérapeutes ou professionnels de santé.

Tarifs :

Week-end entier : 300 €
samedi au lundi
(3 jours).

110 € la journée

110 € *d'arrhes sont demandées pour valider l'inscription.*

Je vous transmets quelques photos des lieux dans lesquels nous ferons des soins. Mais je pense qu'il faut laisser la place à la surprise et ne pas trop en dire… Chaque participant se charge de se loger lui-même. Je peux toutefois mettre en relation les inscrits qui souhaitent trouver une location à plusieurs.
Les repas ne sont pas compris et chacun sera libre de nous suivre ou pas le midi dans des restaurants en cohérence avec le week-end.

Je suis cartésien, et c'est ce que j'incarne dans ces week-ends. Nous sommes là pour mettre en évidence et ressentir l'énergie très particulière de ces différents lieux, afin d'avoir une idée de la manière dont les soins s'effectuaient il y a 7000 ans. Les mesures du réseau Hartmann démontrent qu'il se passe réellement quelque chose dans ces endroits, sur ces points telluriques.

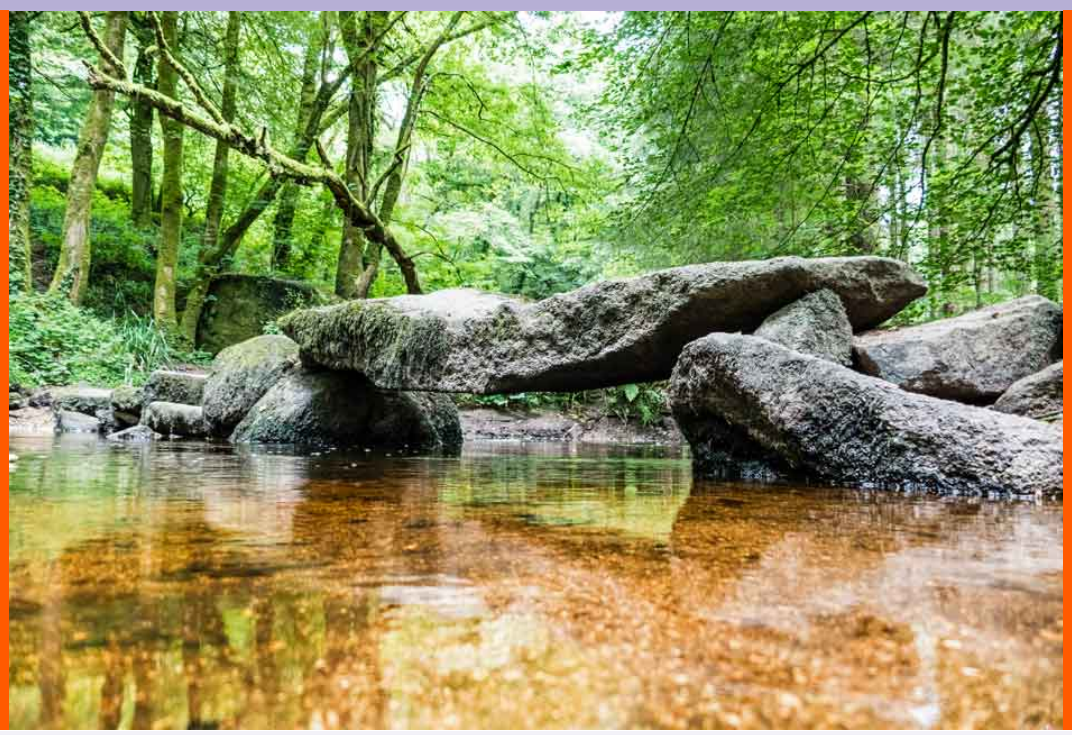

Par ailleurs, étant expert en hypnose, je pourrai, pour ceux qui le souhaitent, vous faire vivre la transe hypnotique profonde, l'état somnambulique. Il y a un lien entre l'hypnose et l'état dans lequel nous plonge l'entrée dans ces lieux sacrés.

L'axe de travail du week-end sera d'harmoniser l'aura avec une pierre particulière, d'équilibrer le féminin et le masculin, et d'apporter un soin spécifique sur chaque organe, entre autres possibilités.

Voici une vidéo que je vous conseille sur les réseaux sacrés, de Pierre-Alexandre Nicholas, cartésien comme moi, et dont j'ai eu l'occasion de suivre un stage.

Mon week-end est différent des siens dans la mesure où j'axe l'activité sur le soin. Ceci ne contredit en rien tout ce que dit et montre Pierre-Alexandre, c'est juste complémentaire, un autre regard. Je suis à votre disposition pour toute question.

Contact : Pascal BROUARD
Hypnothérapeute - Thérapie énergétique
Tél. 09 62 67 56 04

Les lieux Sacrés

Avant d'être découvert et utilisé par l'être humain, un lieu sacré agit comme un endroit naturel de lien entre la dimension cosmique et la dimension tellurique. Les hommes se sont approprié ces lieux pour y développer des cultes et y pratiquer des rituels qui viennent renforcer le fonctionnement naturel du point. Si le lieu sacré se dispense très bien de l'intervention des hommes pour remplir sa fonction, les édifices sacrés des hommes ne peuvent se passer du lieu sacré ni des hommes pour être pleinement efficaces. Quant aux hommes, ils peuvent se dispenser d'avoir recours au lieu et à l'édifice à partir d'un certain degré d'évolution.

Mais quand on conjugue le lieu sacré, l'édifice sacré et l'homme, on peut voir arriver des miracles - qui n'existent pas, d'ailleurs, car un miracle n'est que le respect des lois naturelles à l'œuvre.

Un hiéron est un sanctuaire dans lequel on honorait les dieux et les héros dans la haute Antiquité. Chargé d'une énergie toute sacrée, le hiéron est souvent une source, une grotte, un promontoire, un sommet, un lieu foudroyé, une forêt. Tout endroit où les Grecs percevaient une puissance divine naturelle pouvait devenir hiéron, de même que tout endroit désigné par un oracle ou un signe des dieux.

Puis, à partir de la fin du VIIIe siècle, on commence à vouloir séparer plus clairement l'espace sacré de l'espace profane, notamment lors de la construction des villes, en traçant dès le début une limite entre les terres consacrées aux dieux et celles que pouvaient utiliser les hommes.

L'espace réservé aux dieux prend le nom de téménos, littéralement « coupé », dans le sens de séparé de la terre qui n'est pas sacrée.

Chez Homère, c'est pour honorer un héros ou un roi qu'on lui consacre un téménos. Cela lui procure, outre l'hommage, des revenus. S'il est attribué à un dieu, le téménos est laissé en friche, mais il peut également être cultivé pour son compte. On comprend alors toute l'attention portée aux frontières physiques du téménos, qui sera borné de pierres grossièrement taillées parfois reliées par une corde, portant l'inscription visible du nom du dieu ou du héros propriétaire. Il pourra aussi être cerné d'une barrière ou d'un mur, le péribole. Quelles qu'elles soient, ces enceintes sont entretenues régulièrement et restent sous surveillance. Il n'est pas question de s'arroger la moindre parcelle d'un téménos, acte sacrilège puni par la loi.

Quand le lieu sacré du téménos est utilisé comme lieu de culte, il devient un sanctuaire. On a retrouvé des sanctuaires urbains, englobés par la ville, sur l'acropole, sur l'agora - d'ailleurs, l'agora d'Athènes est un téménos sur lequel de nombreux cultes avaient lieu. On trouve également des sanctuaires situés à la limite de la ville, et des sanctuaires placés à l'extérieur de la ville mais toujours sur le territoire de la cité. Ces derniers sanctuaires à l'écart des villes font souvent office de frontière entre deux territoires ou de délimitation entre la civilisation et le monde sauvage. Mais, quel que soit l'emplacement du sanctuaire, le lieu est toujours un point de rassemblement et d'unification de la communauté.

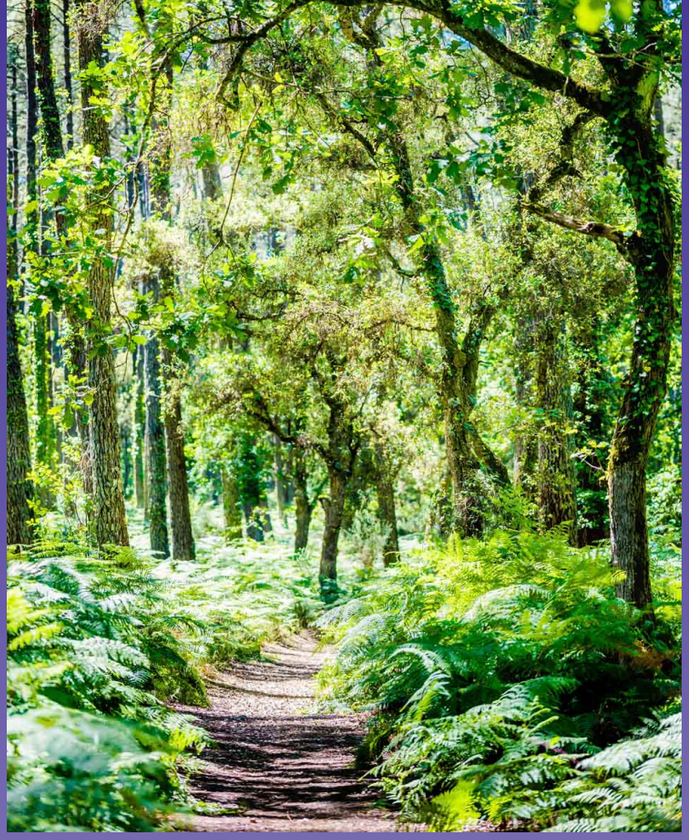

Le sanctuaire divin est la propriété des dieux et, en tant que tel, est l'objet d'une réglementation rigoureuse afin d'en préserver le caractère sacré et d'écarter de lui tout sacrilège. On y impose toujours une obligation de purification : entrer en contact avec le divin ne peut être accordé qu'aux êtres qui se sont soumis au rituel de l'hagnéia (purification). Ainsi, on ne peut pénétrer dans le sanctuaire sans s'être lavé les mains dans l'eau des vasques de pierre situées à l'entrée, puis aspergé de cette eau au moyen d'une branche de laurier. Il est interdit d'entrer dans un sanctuaire lorsqu'on a été plus ou moins récemment (la durée varie selon les sanctuaires) en contact avec la mort ou la naissance, contact qui a apporté des impuretés qui doivent être nettoyées par l'eau à la maison.

Celui qui a versé le sang et qui, de par la loi se voit écarté de la communauté, devra se soumettre à des rituels cathartiques particuliers de purification, à nouveau à travers le sang pour éliminer sa souillure et retrouver sa condition normale, en accord avec le divin (état de hosion). On a retrouvé dans les textes bien d'autres règles impératives spécifiques à chaque sanctuaire et portant sur les vêtements, le port d'armes, les bijoux, la présence de certains animaux.

Tout ce qui est dans l'enceinte du sanctuaire est sacré : l'eau, les arbres, les pierres, les objets. De même, toute personne qui entre dans l'enceinte du sanctuaire est également gagnée par ce caractère sacré. C'est un asile (asylon), un endroit où rien ni personne n'a le droit de prise sur quoi que ce soit qui se trouve dans l'enceinte du lieu (sylè). Le sanctuaire devient ainsi un refuge pour qui se présente comme suppliant dans la posture rituelle : assis près de l'autel du dieu ou près de sa statue.

La loi prévoit de punir quiconque sévèrement en cas de manquement à la règle de l'asylie, car c'est un sacrilège.

Même le plus petit téménos destiné au culte possède son autel. C'est en effet l'ouvrage indispensable de tout culte et il est la plupart du temps situé en plein air. L'autel qui accueille les sacrifices sanglants destinés aux dieux, avec ensuite le partage et la consommation des victimes, est une table élevée sur un socle sur laquelle on brûle la part réservée aux dieux et rôtit ce qui revient aux hommes. Sa taille est variable, en cohérence avec la superficie du sanctuaire, et l'autel est le plus souvent taillé dans la pierre ou le marbre. On a toutefois eu la connaissance d'un autel composé des seules cendres des sacrifices qui s'entassaient au fur et à mesure, et d'un autre autel, bâti de cornes de chèvres uniquement. En ce qui concerne les sacrifices chtoniens, en l'honneur des divinités souterraines et des héros, l'autel bas est installé à même le sol. Les corps des victimes y sont brûlés en intégralité (holocauste) et le sang est dirigé dans un trou.

Un téménos d'une certaine importance possède, en plus de son autel, une statue de culte. On lui adresse des offrandes, recueillies sous les édifices classiques du sanctuaire grec : le temple, les trésors, les portiques. Dans le temple réside le dieu. Ce temple a pour fonction d'héberger la grande statue du dieu et toutes les offrandes que les fidèles lui font. Il peut également protéger le trésor de la cité - Athènes enfermait ses richesses dans le Parthénon par exemple.
Mais certains temples ne sont pas que la demeure du dieu et reçoivent aussi les manifestations du culte, avec ses rituels autour des autels. C'est le cas des temples d'initiation aux mystères.

Qu'ils renferment un trésor ou qu'ils servent de lieu de culte, les temples sont généralement de forme rectangulaire au sol, bien qu'on trouve des temples ronds, plus rares, et sont formés de trois pièces : la salle centrale où se trouve la statue, un vestibule, et une pièce arrière. Ils sont recouverts de couleurs vives et présentent bien des parties sculptées à la gloire des dieux. Les trésors sont bâtis et consacrés par les cités pour recueillir les offrandes des fidèles. Enfin, les portiques, décorés de grandes scènes de la mythologie ou de l'histoire, offrent un endroit de repos aux fidèles.

Si le temple est l'habitat des dieux, la maison particulière les reçoit également dans des espaces qui leur sont réservés. Ainsi à l'entrée d'une maison peut-on trouver une petite statue d'Apollon Agyieus (« de la rue ») ou d'Hermès Propylaios (« qui est devant la porte »), afin d'empêcher le mal de pénétrer. Ointe et couronnée de fleurs les jours de fête, la statue protège le foyer.
C'est dans la cour que l'on installe l'autel de Zeus Herkéios (« de la clôture »), sur lequel le maître des lieux procède aux sacrifices. Mais c'est à l'intérieur que se trouve le vrai cœur religieux de la maison et où ont lieu les actes rituels. On retrouve ce schéma au niveau de la cité où le « foyer commun » (la hestia koinè) est le centre religieux et politique.

Source :
http://lieuxsacres.canalblog.com/archives/2008/07/17/9959892.html

VIDÉO PATIENTE PASCAL BROUARD